15e Salon du livre juridique 2025
Prix du livre juridique et
Prix du livre de la pratique juridique

Règlement des prix

Article 1 – Objet

Le Prix du livre juridique est un concours qui récompense un ouvrage traitant d'une thématique relative au droit, à l'histoire du droit ou aux institutions.

Un Prix du livre juridique est organisé pour les ouvrages publiés entre le mois d'octobre 2024 et le 27 septembre 2025, ci-après dénommé « ***Prix du livre juridique 2025*** ».

Le Prix du livre de la pratique juridique est un concours qui récompense un ouvrage traitant d'une thématique relative à la pratique du droit.

Un Prix du livre de la pratique juridique est organisé pour les ouvrages publiés entre le mois d'octobre 2024 et le 27 septembre 2025, ci-après dénommé « ***Prix du livre de la pratique juridique 2025*** ».

Ces prix sont organisés par le Conseil constitutionnel et le Club des juristes.

Article 2 – Candidatures

Le ***Prix du livre juridique 2025*** est ouvert à tout ouvrage qui a été publié entre le mois d'octobre 2024 et le 27 septembre 2025 (les livres devront être parvenus au Club des juristes pour le jeudi 4 septembre 2025 à 23h59).

Le ***Prix du livre de la pratique juridique 2025*** est ouvert à tout ouvrage qui a été publié entre le mois d'octobre 2024 et le 27 septembre 2025 (les livres devront être parvenus au Club des juristes pour le jeudi 4 septembre 2025 à 23h59).

Chaque candidat remplit le formulaire de candidature annexé au présent règlement, indiquant le titre de l'ouvrage, l'identité de l'auteur, celle de l'éditeur et une brève présentation de l'apport juridique.

Les ouvrages candidats, accompagnés du formulaire de candidature dûment complété, doivent impérativement parvenir **au plus tard le 4 septembre 2025 à 23h59, à la fois :**

- **par voie postale** à l'adresse suivante : Club des juristes, 4 rue de la Planche, 75007 Paris,

- **et par voie électronique** à l'adresse : **sdlj@leclubdesjuristes.com**.

Toute candidature non accompagnée du formulaire de candidature ou adressée au-delà du délai imparti ne sera prise en compte.

Toute candidature d'une personne également membre du Jury sera déclarée nulle.

Article 3 – Droits de promotion

Les participants autorisent l'utilisation de leurs œuvres dans le cadre du Prix, qu'il s'agisse de leur diffusion sur les supports internet, digitaux et papiers du Conseil constitutionnel et du Club des juristes, ou de leur valorisation lors de la remise du Prix.

Cette utilisation est accordée pour une durée de cinq ans.

Article 4 – Présélection

Un comité de validation au sein du Club des juristes retient 10 à 15 candidatures pour chaque prix en vue de les soumettre à l'appréciation du Jury.

Article 5 – Jury

Le Jury est composé d'universitaires et de professionnels du droit émanant des différentes communautés en lien avec le Club des juristes.

Article 6 – Critères de sélection

À l'occasion de la présélection des candidats par le Club des juristes et de la sélection des lauréats par le Jury, il est porté attention aux critères suivants :

1) Pour le prix du livre juridique
- La réflexion sur le droit
- L'apport aux débats juridiques
- L'innovation
- L'originalité

2) Pour le prix du livre de la pratique juridique
- La réflexion sur le droit
- L'apport à la pratique du droit
- L'innovation
- L'originalité

Article 7 – Récompense

Le lauréat du ***Prix du livre juridique 2025*** se voit récompenser un chèque d'un montant de 5 000 euros. L'attribution du prix permet à l'éditeur d'apposer sur l'ouvrage un bandeau « Lauréat du Prix du livre juridique 2025 ».

Le lauréat du ***Prix du livre de la pratique juridique 2025*** se voit récompenser un jéroboam de vin. L'attribution du prix permet à l'éditeur d'apposer sur l'ouvrage un bandeau « Lauréat du Prix du livre de la pratique juridique 2025 ».

Article 8 – Remise du Prix

Les lauréats et leurs éditeurs seront avertis de l'attribution du prix au plus tard une semaine avant la tenue du Salon du livre juridique. Les lauréats sont invités à la cérémonie de remise des Prix.

Le Jury remet officiellement les récompenses à chaque lauréat lors de la cérémonie de remise des Prix qui se tiendra le samedi 27 septembre 2025 au Conseil constitutionnel.

Article 9 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement. Les frais éventuels de participation des candidats restent à leur charge, de même que tous frais liés au déplacement du lauréat à Paris le samedi 27 septembre 2025 pour la cérémonie de remise des Prix.

Adresse de contact

Prix du Livre juridique/Prix du livre de la pratique juridique
Le Club des juristes
4, rue de la Planche – 75007 Paris
01 53 63 40 07
sdlj@leclubdesjuristes.com